



Sommaire











3 EDITO

4 THAON bouge

- 4 Retour sur les événements passés
- 8 Le fleurissement se prépare
- 10 Sport : l'actualité des clubs
- 14 Les actions sportives organisées par la ville

16 THAON grand angle

16 Dossier : Budget 2022 ; agir aujourd'hui et investir pour demain

24 THAON s'engage

- 29 Tous mobilisés pour l'Ukraine
- 30 Environnement : des initiatives en faveur du développement durable
- 35 Ça bouge pour l'emploi
- 36 Stop au gaspillage alimentaire dans les écoles

THAON **pratique**

- 40 Les inscriptions scolaires sont ouvertes
- 42 L'actualité économique du moment
- 44 Habitat et urbanisme : les nouveautés



Mairie de Thaon-les-Vosges :

6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges **Dépôt légal** n° 1884 / avril 2022 **Impression** : SOCOSPRINT Imprimeurs







Mesdames, Messieurs,

J'avais prévu de consacrer totalement cet édito au devoir et au travail de mémoire, en droite ligne d'échanges que j'avais pu initier avec les associations patriotiques actives sur notre territoire, en présence du Député Stéphane Viry et d'élus municipaux.

Depuis, la guerre décidée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine s'impose à nous, dans de nombreuses dimensions : crainte pour nos enfants, envoi de denrées et matériels à la frontière ukrainienne, accueil de déplacés, augmentation des coûts sur les choses essentielles ...

lci, je vous propose de lier le devoir de mémoire à la situation actuelle, tant la connexion me paraît évidente.

En effet, alors que nous nous demandions comment intéresser les jeunes et les adultes à notre passé tourmenté, non pas par nationalisme exacerbé mais par soif de paix, la querre éclate à 2000 kms de notre sol.

La fragilité de la paix , la capacité d'un homme de bouleverser les équilibres internationaux... nous rappellent la nécessité d'oeuvrer concrètement, quelles que soient les formes, pour apprivoiser nos volontés de domination, de division, de destruction.

A ce titre, les élans de générosité constatés à Thaon sont une réponse encourageante, un terreau fertile... sur lequel nous espérons faire pousser d'autres initiatives concourant aux concordes locale, nationale et internationale. Comme André Vial et Henri Lamy, acteurs thaonnais droits et bons, qui viennent de nous quitter, l'ont toujours fait : la voie est tracée!

Fidèlement,

Cédric HAXAIRE, Maire de Thaon les Vosges

André Vial

Passionné de course à pied, il a été un grand bénévole au sein du club d'athlétisme de Thaon: officiel, responsable de la section marche. membre de l'amicale des anciens athlètes et président du club pendant huit ans, de 2005 à 2012. Toujours très actif à 80 ans. bouclant même la dernière Ronde hivernale en décembre.

Henri Lamy

Son altruisme l'a amené à s'engager syndicalement puis à participer à la vie de la commune comme adjoint au Maire en charge des affaires sociales de 1995 à 2008 et conseiller municipal de 2008 à 2014. En parallèle, il a présidé l'association Espoir dans laquelle il s'est énormément investi, de 1995 à 2013.







A la découverte du métier de ripeur

Monsieur le Maire a réalisé une immersion en qualité de ripeur à Thaon les Vosges, aux côtés des agents du Sicovad.

Un « vis ma vie » le temps d'un soir qui a permis d'apprécier les conditions de travail, les contraintes et spécificités du métier, mais aussi d'échanger sur les enjeux du recyclage, de modération de production des déchets et de propreté de nos communes.





Première pierre à la maison de santé

La première pierre de la future Maison Pluridisciplinaire de Santé de Thaon-Les-Vosges a été symboliquement posée.

Trois mois après son lancement, le terrassement est terminé. Le bâtiment regroupera sur un même site plusieurs professionnels de santé avec comme objectif d'apporter aux habitants une réponse de proximité permettant de lutter contre la désertification médicale tout en proposant une offre de soins diversifiée. La fin prévisionnelle des travaux est annoncée pour octobre 2022.



Solidaires envers l'Ukraine

En soutien au peuple ukrainien, la ville a mis en place un spectacle d'espoir envers tous les réfugiés, intitulé «Tous unis pour l'Ukraine». Musique, magie, danse, clown... Plusieurs artistes se sont mobilisés sur scène bénévolement afin d'apporter une parenthèse magique le temps d'un instant. L'émotion était au rendez-vous. L'intégralité des dons récoltés lors de ce spectacle seront reversés en faveur des réfugiés.



Mots en vitrine

Du 14 mars au 29 avril, la ville organise en partenariat avec Monsieur Julien KING-GEORGES, architecte-plasticien thaonnais, une exposition de peintures poèmes sur les vitrines de nos commerçants du Centre-Ville rue d'Alsace et rue de Lorraine ainsi que sur les baies vitrées de l'Auditorium de l'Arche Bernadette.

Une œuvre d'art visant à retranscrire en peinture les mots imaginés par les commerçants.





Cérémonie de citoyenneté

Les jeunes ayant atteint la majorité ont été invités à l'hôtel de ville afin de récupérer leur carte d'électeurs.
Au-delà du symbole, cette cérémonie était un encouragement pour ces jeunes adultes à exercer leurs droits pour vivre pleinement leur nouvelle vie de citoyen.

La remise s'est suivie d'une démonstration sur le fonctionnement d'un bureau de vote, ainsi que d'un échange sur l'importance du vote et les droits et devoirs de chacun.





Une agence immobilière locale À LA TV

Johann et Julie, co-gérants de l'agence immobilière thaonnaise RE/MAX IMMO D située Rue d'Alsace, proposent désormais de vendre vos biens à la télévision.

L'agence a en effet été sélectionnée pour être le consultant local officiel de l'émission «Proprio À Tout Prix» diffusée depuis le mois de janvier sur TMC, une chaine d'audience nationale.

Une nouvelle façon de mettre en lumière le patrimoine immobilier de notre ville et d'aider ses habitants à concrétiser leurs projets.

Retrouvez-les sur TMC à compter du mois de mars!

Vous vendez votre bien et souhaitez participer à l'émission ?

N'hésitez pas à les contacter au

O9 52 84 O8 48 ou par mail à immod@remax.fr

Le fleurissement se prépare... Le service Espaces verts effectue en ce moment différents travaux d'aménagements paysagers, le but étant d'améliorer l'embellissement de la commune. Des plantations d'arbres, d'arbustes, de graminées, de rosiers et de différentes plantes pérennes ont été choisies pour agrémenter ces massifs. Plusieurs aménagements ont d'ores et déjà été réalisés rue Loys Pratt, impasse Saint Brice, au niveau des ronds-points des rues Dedecker et du centre-ville, ainsi qu'aux abords des cimetières communaux. La prochaine étape sera le fleurissement estival qui est déjà en cours de préparation. Il débutera après les Saints de Glace, aux environs du 20 mai. Cette année encore, plus de 7000 plantes annuelles seront plantées sur les trois communes pour un fleurissement diversifié et raisonné. THAON bou

Jacques Caytel

responsable du service gestion de l'espace public

Quelles sont les actions mises en place par la commune afin de favoriser la biodiversité et le développement durable?

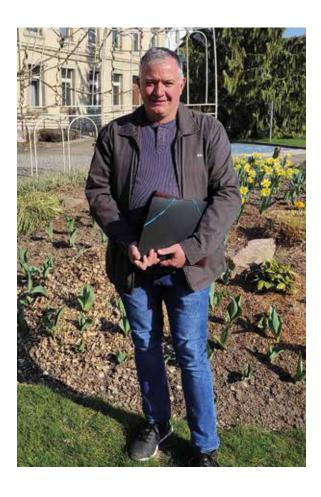
JC: Cette année encore, plusieurs actions de promotion et de sensibilisation sont menées afin de favoriser la connaissance, la protection et le développement de la faune et de la flore :

- Jachères fleuries
- Utilisation de plantes mellifères
- Hôtels à insectes
- Nichoirs à mésanges et chauves-souris
- Achat de matériel électrique (véhicules, tondeuses, taille haies...)

Nouseffectuonsune gestion raisonnée destontes comme le fauchage tardif et la taille hors des périodes de nidifications. De plus, la commune est zéro phyto donc pas de pesticide sur tout le territoire, nous désherbons manuellement avec des désherbeurs thermiques et des brosses. Nous recyclons également nos déchets verts en compost pour le paillage de nos massifs. Toutes ces opérations ont pour but de préserver la biodiversité.

Comment sont choisis les massifs et les compositions pour le fleurissement estival?

JC: Pour le choix du fleurissement, une réunion est organisée avec la commission environnement et le service espaces verts pour choisir la thématique et les points de fleurissement. Nous élaborons ensuite la liste des plantes qui sont



utilisées pour fleurir les différents massifs et jardinières de la commune.

Pouvez-vous nous donner votre astuce pour avoir de beaux massifs fleuris?

JC: Pour avoir de beaux massifs cet été, n'ayez pas peur d'utiliser de nombreuses plantes annuelles de variétés et de hauteurs différentes. Mélangez les couleurs, mettez quelques vivaces et n'oubliez pas les graminées. Enfin, il faut utiliser un bon substrat et un bon paillage pour limiter les arrosages et vos massifs seront resplendissants jusqu'à l'automne. Bonnes plantations!

Le service espaces verts en chiffres 40 hectares d'espaces verts à entretenir

7 ▶ agents

7.000 • fleurs plantées

70 variétés

5 Ifleurs au label

150 • jardinières, suspensions et bacs

40 ▶ massifs floraux

produit phytosanitaire

L'actu des clubs sportifs

Entre l'arrivée du printemps et la fin des mesures de restrictions sanitaires, ça bouge du côté des sections de l'Entente Sportive Thaonnaise! Petit tour d'horizon sur les nouveautés de la saison.



EST Karaté Vosges Shukokai

Le dimanche 28 novembre 2021 avait lieu à Mirecourt le Championnat Départemental de Karaté. Le club Thaonnais entraîné par Fabrice Guénot s'est brillamment comporté. Ce sont 10 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 3 médailles de bronze qui sont venues s'ajouter au palmarès déjà bien rempli du club. Emeric Burgart s'est octroyé les 4 premières places (2 en kata et 2 en combat)

Dimanche 30 janvier dernier, le Championnat de Lorraine, qui avait lieu à Pont-à-Mousson, a vu la victoire d'Emeric en catégorie Minimes et les deux places de Vice-Championne de Lorraine en catégorie Junior et en catégorie surclassée Senior ont été remportées par Anaelle de Oliveira.

Si la pratique du karaté vous intéresse, veuillez contacter Fabrice au O6 46 91 13 50 ou Jean-Pierre au O6 52 87 12 10, par mail à karate.vosges. shukokai@gmail.com ou au Centre Social Arts et Loisirs rue du Marché à Thaon-les-Vosges!

Rencontre avec Emeric Burgart,

licencié au club de karaté de Thaon-Les-Vosges

« Déterminé, j'irai jusqu'au bout »

Quand et comment avez-vous découvert le Karaté ?

EB: Quand j'étais tout petit, c'est en voulant essayer de trouver un sport que je me suis découvert une passion pour le karaté. Depuis ça m'a toujours plu et je n'ai jamais lâché ce sport qui me passionne toujours autant depuis que j'ai commencé. Ça va faire d'ailleurs 9 ans cette année.

Après être Champion de Vosges, quels sont vos projets à l'avenir?

EB: Courant avril et juin, il va y avoir le Championnat de France auquel je compte participer. Durant ce même



mois de juin, je vais essayer d'obtenir le grade de ceinture noire qui est basé sur un examen « traditionnel » et de « combat » regroupant plusieurs épreuves pratiques. Ainsi, il est question de prouver notre niveau auprès des membres du club et de montrer que l'on mérite cette reconnaissance.





Près de 400 arrivants ont été recensés sur les 3 courses proposées le dimanche 13 mars dernier : le semi-marathon (seul des Vosges), le 10km et le relais (1 boucle de 10km et une boucle de 11km).

La ronde printanière en quelques chiffres: 172 arrivants sur le 10km, 204 arrivants sur le semi, 11 équipes de relais, 80 bénévoles.

EST Pétanque

De son côté, l'EST Pétanque compte parmi ses effectifs une équipe Vétérans qui monte en Championnat de Club Régional et une équipe Provençale qui monte pour la 1ère fois en Championnat de club Régional également.

Deux initiateurs et une nouvelle arbitre viennent d'intégrer le club. Bienvenue à eux!



EST Tir à l'arc

Marie Lejeune sacrée Championne de France d'arc classique

Licenciée à l'EST Tir à l'arc, Marie Lejeune s'est brillamment imposée le week-end du 5 et 6 mars lors des championnats de France en salle Vittel. organisés à Sacrée championne de France d'arc classique, nous la félicitons pour son parcours et son tout nouveau titre!

SPORTS

EST Tir

L'EST Tir a participé au Championnat de France des Clubs 10m qui se déroulait dans la ville de Longuenesse les 12 et 13 mars derniers. La formation composée de Timothée Bernardin, Alexandre Parisse, Anne, Christophe et Adrien Taboureux s'est classé 12ème avec 1 321 points : synonyme de maintien en D2.





EST Gymnastique

Dimanche 13 mars, les GAM (Gymnastique Artistique Masculine) et GAF (Gymnastique Artistique Féminine) de l'EST Gymnastique ont participé au championnat départemental individuel à Epinal : ils sont repartis avec pas moins de 7 médailles d'or et 5 médailles d'argent.

Par catégorie:

Régionale 7 ans : Lucas Papelier 1er et Loïc Vigneron 2ème.

Régionale 9 ans : Mathis Petitdemangeler et Amine El Abbadi 2ème

Nationale B 15 ans : Nathan Gnakalé 1er

National B 16-17 ans : Mathéo Marotel 1er, Tom Houillon 2ème

Nationale B 18 ans et plus : Quentin Laboux 1er, Sean Schneider 2ème

Nationale A 13 ans: Léo Chopinez-Marotel 1er

Nationale A 14 ans et plus : Arthur Sibille 1er et Emile Gury 2ème

Pour les filles Régionale 9 ans :

Mila Voulot 10ème, Emy Collin 11ème, Louise Huguenin 12ème et Emily Demangeon 14ème.

Félicitations à toutes et à tous!

Entente Cycliste Thaonnaise Gruppetto

Remise des équipements pour la section 100% féminine Gruppetta

La section 100% féminine Gruppetta a été officiellement présentée et s'est vue remettre ses équipements. Le projet était né aumois d'août dernier dans la tête d'Anthony Louis, président de l'ECT Gruppetto. Jusqu'à présent, les licenciées étaient réparties dans les différents clubs. Les licenciées féminines pourront désormais profiter des entrainements,

Reprise de la saison route 2022

Le 6 mars sonne la reprise de la saison route 2022 pour les licencié(e)s de l'ECT Gruppetto! Rendezvous sur les courses fédérales (départementales et régionales), coupes de France et cyclosportives.

de sponsoring et d'un encadrement adaptés.

Critérium de la Rotonde

L'ECT Gruppetto organise, le dimanche 17 juillet prochain, une course cycliste de type critérium. Un circuit de 1,7km au cœur de la commune avec un départ/arrivée au niveau de notre belle et authentique Rotonde!





Ala découverte du sport

avait lieu le mercredi 23 février dernier où de tennis de table à la Rotonde. Denis Legrand et Eric André, président de l'ES Thaon Cheniménil Tennis de Table, ont encadré cette première séance qui a ravi les enfants présents!

Pour rappel, le parcours sport permet la découverte de 3 sports pour les enfants du CE2 au CM2. Les ateliers se déroulent chaque mercredi matin de 10h à 12h. Le familial et est compris entre 20€ et 35€.

Informations et inscriptions par mail à sport@thaonlesvosges.fr!



Interview avec **Denis Legrand**

coordinateur sportif de la commune



En quoi consiste votre mission de coordinateur sportif?

DL : Ma mission de coordinateur sportif s'étale sur plusieurs volets. Sur le volet administratif, je suis amené à gérer les plannings d'installation des équipements sportifs au sein des deux gymnases de la commune. Je gère aussi les aides aux équipements et les demandes de subventions des différents clubs. Sur le plan relationnel, j'essaie de renforcer les liens entre les associations sportives et la commune pour l'organisation d'événements sportifs. Nous collaborons également avec les services techniques pour l'installation de nouveaux équipements sportifs publics en ville, comme récemment les agrès situés près du gymnase Bernard Juteau.

Avez-vous des projets en cours de développement?

Oui. Nous allons développer le sport au travail en aménageant des créneaux dédiés au sport pour les agents de la mairie. En lien avec les écoles et avec les différentes communes avoisinantes, nous travaillons sur des projets d'activités sportives inter-villes et interécoles. De plus, nous organisons des animations au compte-goutte qui sont multi-publics et accessibles.

Quel regard portez-vous sur l'intéressement des jeunes sur le sport?

On est face à un problème d'une génération confrontée à la malbouffe mais aussi à des événements moins sollicités. Cela peut être expliqué par le confinement et la crise sanitaire qui a causé de nombreux problèmes de sédentarité mais aussi d'isolement. Il faut absolument retravailler dessus point par point même si le bilan n'est pas désastreux mais contrasté : certaines associations sportives ont perdu des adhérents et d'autres en ont gagné à contrario. C'est pourquoi je dirais qu'il faut mener des actions de quartier et des actions au sein des écoles pour redonner aux jeunes le goût du sport.



Mercredi 27 avril, la ville met en place dans les écoles un challenge sportif et citoyen pour les enfants de 8 à 11 ans intitulé « l'Ecole des Champions », en coordination avec l'association du même nom.

« Montrer l'exemple et aider les autres », tel est l'adage de ce dispositif sportif et citoyen, visant à développer des valeurs telles que l'esprit d'équipe, le courage, la solidarité, la loyauté et la générosité.

L'école des Champions s'adresse à tous les enfants âgés de 8 à 11 ans, filles et garçons, licenciés sportifs ou non, issus de tous les milieux sociaux. L'initiative se matérialise sous la forme d'ateliers sportifs et de civisme.

Développer le volet citoyen du sport via la responsabilisation, la prévention et l'engagement citoyen, est une préoccupation majeure que la ville souhaite inculquer aux jeunes.

Les ateliers seront mis en place en collaboration avec différents acteurs et institutions telles que la Gendarmerie, les pompiers, la Police Municipale, la Croix Rouge ainsi que les associations locales

Le sport au pas de sa porte

Afin de permettre le développement et l'expression des potentiels de la jeunesse dans l'ensemble des secteurs de la ville, la municipalité en lien avec l'EST Centrale met en place une initiative donnant la possibilité aux acteurs associatifs de proximité d'aller à la rencontre des jeunes, et ainsi faciliter leurs actions au quotidien sur le terrain.

C'est dans ce cadre que trois sessions de « sports dans les quartiers » auront lieu, le 30 avril pour le quartier de l'Europe à Thaon, le 21 mai à Girmont et le 18 juin à Oncourt.

Les jeunes pourront s'essayer au basket, tir à l'arc, ping-pong, boxe thaï et judo, en fonction des créneaux.

INSCRIPTIONS au
O6.82.54.72.01 ou par mail
à 3x3@vosgesbasketball.org





DOSSIER

Budget 2022

agir aujourd'hui et investir pour demain

Le budget conditionne la vie de la commune pour l'année et trace les perspectives des années suivantes.

Ce budget s'articule autour de grands objectifs définis par l'équipe municipale pour développer Thaon-les-Vosges comme:

- Une ville au cadre de vie agréable
- Une ville animée et attractive
- Une ville qui œuvre pour sa jeunesse

Ces défis à relever exigent de maintenir un service public de qualité, de réaliser investissements indispensables développement et à l'attractivité de la ville et de faire face à l'augmentation des besoins des habitants.

Pour y parvenir, la ville a augmenté son budget 2022 de 12% par rapport à l'année dernière, sans hausse d'impôts.

Son investissement est ainsi supérieur aux investissements des communes de même taille : 510€ par habitant à Thaon-les-Vosges (chiffre 2O22) contre 3O3€ en moyenne sur les communes de même taille (chiffre 2020-2021).

Offrir un service public de qualité à tous

La Ville agit au quotidien pour apporter les meilleures réponses aux besoins de ses habitants. Jardiniers, policiers municipaux, ATSEM dans les écoles, ingénieurs pour les bâtiments, éducateurs sportifs, comptables, agents d'entretien... Tous partagent le même objectif : offrir un service public de qualité à tous les Thaonnais.

6 QUESTIONS à...

Cédric Haxaire, Maire de Thaon-les-Vosges

« Investir pour les besoins des habitants »

Avec une fiscalité stable, le budget 2022 de la Ville préserve les contribuables thaonnais. Pour y parvenir tout en garantissant un haut niveau de services, la Municipalité a fait le choix d'une politique sûre. Elle résulte d'un travail de terrain prenant en compte les attentes des Thaonnais et entend renforcer l'attractivité de notre ville. Cédric Haxaire, Maire de Thaon-les-Vosges, nous explique les grandes orientations de ce budget.



·Quelle est la situation financière de la commune aujourd'hui?

La capacité financière de la commune est solide. Avec 5,4 millions de dette et presque 2 millions d'épargne en 2021, la capacité de désendettement est très performante. C'est un choix de la présente municipalité, qui a reconstitué des capacités d'intervention pour mandat qui sera un mandat d'investissements utiles!

· Dans un contexte où les dotations de l'Etat diminuent. comment la ville continue-telle de garantir la qualité de ses services publics?

Nous avons diminué les dépenses de fonctionnement sans nuire aux services, par une forme de frugalité dans le fonctionnement

général. Et surtout, nous voulons investir pour les besoins des habitants.

Bonne nouvelle pour les thaonnais: la ville n'augmentera pas ses impôts?

Je n'aime pas la démagogie qui consiste à voir des élus s'autocongratuler de ne pas augmenter le taux des impôts et taxes. Quand on apporte un service, il y a un coût. Mais nous cherchons à tout optimiser pour éviter de manier le levier fiscal, les temps sont difficiles pour beaucoup de français.

· Quelles sont les priorités du budget 2022?

La livraison de la Maison de Santé, le lancement des travaux pour l'école de Bouxières et un programme de rénovation de nos rues, principalement.

Pourauoi investir sur commune?

Car nous avons impérativement besoin d'équipements à hauteur des besoins des habitants des acteurs du territoire. Nous devons moderniser profondément nos routes et bâtiments, notamment en phase avec les enjeux du développement durable.

· Comment agissez-vous sur les dépenses de fonctionnement?

De manière serrée. Il n'y a pas à avoir honte de dépenser pour du personnel qualifié, pour soutenir les associations. Mais les charges courantes sont surveillées comme le lait sur le feu pour ne dépenser qu'utilement.

Budget de fonctionnement 2022

des dépenses maîtrisées

Le budget d'une Ville est composé de deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

Le premier correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges, de personnel, de gestion courante des services publics, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...). Dans cette première partie, le Mag' de Thaon vous présente les choix de la majorité municipale pour le budget de fonctionnement.

Ce budget, voté lors du Conseil municipal le O3 février dernier, s'équilibre à hauteur de 8,4 M€ en recettes et en dépenses réelles.



LES DÉPENSES

Une ville attentive à ses forces vives : sa jeunesse, ses associations, ses commerces et ses habitants ; tels sont les choix faits pour 2022 par la ville de Thaon-les-Vosges. Le Conseil municipal a voté un budget de fonctionnement qui traduit les choix de la majorité municipale.

Concernant la jeunesse, l'effort financier se concentrera sur la filière de l'animation avec le recrutement de 8 animateurs contractuels pour mieux accompagner et encadrer les jeunes durant les accueils du matin et du soir et lors de la pause méridienne. La ville met en place l'achat de fournitures scolaires de base pour tous les enfants scolarisés en élémentaire, du CP au CM2. Du côté du périscolaire, le dispositif « cantine à 1€ » offre la possibilité à 67 enfants de se restaurer à l'école avec un repas équilibré et à moindre frais.

De nombreux événements sont organisés toute l'année pour petits et grands, avec plusieurs nouveautés : les masters de pétanque, le carnaval, les parcs enchantés, le karaoké géant ou encore un concert des années 80. Le déploiement d'un **nouveau site internet** ouvrira la voie à plus de services en ligne et accessibles pour les habitants comme la prise des rendez-vous en ligne ou l'accès aux démarches du quotidien.

Au niveau des associations, le développement de nouvelles aides pour les nouveaux licenciés ainsi que l'aide à l'équipement pour tous sont des actions phares visant à inciter les thaonnais à la pratique d'une activité sur la commune. Les subventions octroyées aux associations participent au dynamisme de celles-ci et plus globalement à l'attractivité de tout le territoire.

Le renforcement des moyens pour la Police municipale permettra d'assurer la sécurité et la tranquillité publique. Deux nouveaux policiers municipaux ont été recrutés et les missions du service seront étendues, avec notamment plus d'actions de prévention routière.

Enfin, le tissu commerçant de la ville peut compter sur un plan de soutien mené conjointement avec la CCI dans le cadre du déploiement numérique ainsi que sur l'ACATE pour soutenir la création de nouveaux commerces.

Pas d'augmentation des taux

LES RECETTES

La première recette du budget de fonctionnement d'une collectivité territoriale provient des impôts locaux : la taxe foncière et la taxe foncière non bâtie.

Ainsi, la taxe foncière sur le bâti est de 15,47%, sur le non bâti de 24,26%, ce qui la situe en dessous de la moyenne départementale dans les deux cas. Autre poste de recettes : les dotations de l'État qui sont en diminution. En 2022, l'État versera à la Ville de Thaon-les-Vosges 1.72 M€, contre 1.81 M€ en 2018.

Enfin, grâce à ce que l'on appelle la production de services comme par exemple l'accueil périscolaire ou la restauration scolaire, les collectivités territoriales bénéficient également de recettes supplémentaires mais cela ne représente qu'une toute petite partie des recettes pour notre commune.

Budget d'investissement 2022 quelles priorités ?

Les investissements constituent la seconde partie du budget d'une collectivité territoriale. Ils comprennent les dépenses et les recettes liées aux travaux d'aménagement, d'équipement urbain et à l'entretien des différentes infrastructures. En 2022 le Conseil municipal a voté 5.42 M€ pour l'investissement.



Au cœur de ces investissements: la création de la Maison de Santé, la réhabilitation totale de l'école de Bouxières, la rénovation totale de 4 rues et des études sur 7 autres, une restructuration profonde des courts de tennis, la poursuite des aménagements des cimetières, l'intégration du CCAS au sein de l'ancienne école Jules Ferry, l'accessibilité des bâtiments publics ou encore la numérisation des écoles.

5,42 M€ de budget d'investissement en 2022

Près de 3.4 M€ pour l'entretien des voiries et bâtiments, près de 900.000€ pour les écoles et plus de 2.6 millions pour l'aménagement de la maison de santé sur la commune. Tels sont les secteurs pour lesquels la Ville de Thaon-les-Vosges a choisi d'investir en 2022. La place est également laissée aux petites opérations de proximité pour une ville belle et améliorée.

Des choix faits en écoutant les demandes et les besoins des habitants, issus notamment des remontées lors des comités de proximité.

Le Mag' vous propose de passer en revue les principaux projets prévus près de chez vous en 2022.

Les principaux projets 2022



PATRIMOINE

24.000€: hôtel de ville 71.000€: éalises **79.000€**: salle Verdun



VOIRIES

1.361.000€: travaux de voiries,

dont:

232.800€: rue de la cour 441.000€: rue des pinsons **153.600€** : route de Domèvre **144.000€**: réfection des ponts **126.000€** : entrée quartier Port

et Plage

64.400€ : réfection de la route

d'Oncourt

35.000€; giratoire Prairie Clau-

15.900€: rue de Lorraine 26.300€: rue du Faubourg de

Domèvre

20.800€ : rue Dutac



CULTURE

100.000€: illuminations de fin

d'année



SÉCURITÉ

220.500€: caserne pompiers 20.000€: armement police

municipale

20.700€: sécurisation du bureau de police municipale 83.000€: modernisation de la

vidéosurveillance



AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

152.400€: aménagement de l'espace Jules Ferry

90.200€: aménagement des

cimetières

17.000€: renouvellement du

mobilier urbain



ECONOMIE

20.000€: achat de terrains 60.000€: achat de bâtiments

commerciaux



SPORTS

190.000€: courts de tennis 49.600€: stade Saver

119.875€: travaux divers et matériels pour les sections sportives



JEUNESSE

895.400€: réfection école de

Bouxières

30.000€: projet éducatif de

territoire

14.700€: travaux école de

Girmont

150.000€: numérisation dans

les écoles

90.000€: travaux centre socio culturel Europe et rue du Marché



HABITAT ET MOBILITES

100.000€: travaux mobilité

douce

30.000€: rénovation des fa-

30.000€ : création de pistes

cyclables

13,8 millions au service des Thaonnais









PORTRAIT

Pascal Lombard

conseiller numérique

Pascal Lombard a rejoint les effectifs communaux en septembre 2021 en tant que conseiller numérique. Après six mois d'exercice, nous l'avons rencontré afin de faire le point sur son rôle et son accompagnement au quotidien en faveur des habitants.

Le Mag: Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel?

PL: Je possède un BAC Pro, CAP et BEP outillage. Par la suite, je me suis orienté vers les métiers de la production notamment dans certaines grosses industries du secteur.

J'ai eu un parcours professionnel ambivalent partagé entre le monde de l'entreprise et le monde associatif. Ma toute dernière expérience professionnelle remonte à celle de marqueur routier. Afin de garder une activité, j'ai exercé parallèlement à cela au sein du conseil d'administration de l'association « Territoire zéro chômeur » qui organise des actions en faveur de l'emploi.

Le Mag : Quelle forme d'aide pouvez-vous apporter à l'égard de nos habitants ?

PL: J'ai trois grands principes dans ma démarche pédagogique: « J'aide à faire », « je les laisse faire » et « ils font eux-mêmes ». Il s'agit avant tout de donner une autonomie numérique aux personnes que je rencontre, mais mon domaine d'aide est très varié. Il peut concerner l'apprentissage du vocabulaire numérique, des questions de sécurité numérique, des notions de base en traitement de texte, de CV et lettre de motivation, mais aussi accompagner un changement d'opérateur téléphonique si les tarifs s'avèrent être plus avantageux. Tout cela a pour objectif de former sur des pratiques numériques de base qui sont essentielles de nos jours pour ne pas tomber dans le rouage de certaines personnes malveillantes.

Le Mag: En tant que conseiller numérique, quels sont vos objectifs?

PL: Mon objectif principal à ce jour est toujours d'aider les gens le plus possible dans leurs démarches numériques. Je suis profondément attaché au lien social que nous entretenons avec les citoyens lors des rendez-vous. C'est avant tout un lien de confiance avec des personnes qui viennent parfois régulièrement pour avoir de l'aide sur différentes thématiques liées au numérique.

Le Mag: Quand, où et comment nos concitoyens peuvent vous rencontrer?

PL: Il est possible de me rencontrer à la mairie le lundi de 14h à 18h, le mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 18h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h, et à la maison des services aux publics les lundis et mercredis matins et les jeudis après-midi. Contact au O3 29 39 15 45 ou au O3 29 31 63 42 ou par mail à plombard@thaonlesvosges.fr

La ville

première collectivité de France à candidater au label « **Hu-man** »

La ville de Thaon-les-Vosges s'engage dans une démarche d'humanisation des rapports au travail, via la candidature au label « Hu-man ». Un label qui engage la collectivité à respecter une charte de dix principes basés sur trois piliers : la cohésion sociale, l'équilibre entre les sexes et l'inclusion.

L'humanisation du travail est dorénavant un facteur d'attractivité et de compétitivité fondamental pour les entreprises et collectivités. Cela implique des changements importants dans les relations au travail et de nouvelles questions se posent :

Comment recruter ? Qui recruter ? Comment conserver ses talents ? Comment favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs au travail ? Comment augmenter l'efficacité de ses collaborateurs ? Comment être et rester attractif en interne et en externe ?

Le label Hu-Man propose une méthodologie innovante afin de répondre à ces questions. Il s'agit d'un label, né dans les Vosges, délivré aux entreprises et collectivités qui respectent le référentiel d'audit et l'application concrète des principes Hu-Man.

La municipalité de Thaon-les-Vosges est convaincue que l'humanisation du travail est désormais un des facteurs primordiaux d'attractivité et de compétitivité pour les entreprises et administrations de part :

- La baisse du taux d'absentéisme ;
- La baisse du taux de rotation ;
- L'augmentation de l'efficacité des salariés;
- L'efficacité des différentes politiques publiques mises en place ;
- L'augmentation de l'attractivité pour les chercheurs d'emplois ;

C'est à ce titre que la municipalité a décidé, en concertation avec les agents, de s'engager dans la démarche du label afin de devenir la première municipalité de France à appliquer les principes.



Ce label fera de la mairie de Thaon-les-Vosges une terre d'innovation en termes de management et de travail collaboratif.

Après une phrase d'appropriation du label par les agents de la collectivité cinq principes seront retenus et un audit sera réalisé pour prétendre à l'obtention du label, courant octobre 2022.

Inclusion

le Label « Hu-man » intègre des critères d'inclusion pour la collectivité



C'est dans ce cadre que la ville a accueilli Simon, souffrant d'un trouble autistique, pour un stage de deux semaines au sein de la mairie de Thaonles-Vosges. Nous avons rencontré le jeune homme pour lui poser quelques questions sur cette expérience.



Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel?

S: En 2020, j'ai participé à la campagne municipale de Monsieur le Maire en rédigeant et publiant différents articles sur Facebook. Par la suite, j'ai également participé à des journées de sensibilisation à l'autisme. Enfin, j'ai réalisé un bilan de compétences à l'association « Retravailler Lorraine ». J'ai toujours voulu rentrer dans la fonction publique et c'était l'opportunité d'y effectuer une première expérience.

Quelles sont vos missions?

S: J'ai intégré le service Etat Civil de la Mairie, qui concerne principalement la gestion des actes tels que les naissances, les mariages et les décès. Mes missions se résument principalement à saisir les actes de naissance sur le logiciel adéquat, d'en réaliser des photocopies et également de les numériser afin de les dématérialiser. L'objectif est d'avoir les actes archivés en version informatique, afin de pouvoir les retrouver et les consulter à tout moment lorsqu'un citoyen en fait la demande.

Que retirez-vous de ces deux semaines d'immersion?

S: Travailler dans l'administration est quelque chose qui me plaît vraiment et que j'aimerais faire à l'avenir. Cela se rapproche de ma précédente expérience en tant que bénévole au musée du patrimoine thaonnais situé à l'Arche Bernadette. Travailler à la mairie de Thaon-Les-Vosges m'a également permis de découvrir de nouvelles choses qui me plaisent dans la fonction.



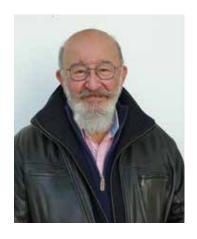
Un regard neuf

L'opération
« e-ophtalmo »,
visant à proposer des
bilans de dépistage
visuels gratuits par
un orthoptiste sur la
commune, a été un
véritable succès.

Les 11 et 24 mars, 40 personnes ont pu bénéficier de cette initiative, une première sur la commune.

L'ensemble des patients ont salué l'initiative.

Ils l'ont dit...



Alain LORTET

« Je suis très satisfait de cette opération, et dirait même que ce serait à refaire et à pérenniser pour répondre aux besoins de la population ».

Joëlle MOURARET

« J'ai entendu parler d'e-ophtalmo par le biais de ma fille qui a elle-même découvert l'opération sur Facebook. Je recommanderai sans hésiter l'initiative à un proche ».



Henriette FAIVRE

« Je suis très satisfaite de ce service qui a été mis en place à destination des habitants. Si l'un de mes proches en exprime le besoin et si l'initiative se réitère, je le conseillerai ».

UKRAINE

la ville et les habitants se mobilisent

Une collecte matérielle

Pour répondre à l'urgence humanitaire résultant de l'invasion de l'Ukraine, la ville a organisé début mars une collecte en faveur des réfugiés Ukrainiens.

Des centaines de dons ont été apportés à la mairie, notamment des vêtements, des produits d'hygiène et de parapharmacie, ainsi que des denrées alimentaires.

Le convoiest ensuite partien direction de la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui a centralisé les collectes des villes participantes, et a pris la route en direction des réfugiés.



La ville remercie toutes celles et ceux qui ont participé à cet élan de solidarité et qui se sont mobilisés pour venir en aide à ceux qui, à quelques milliers de kilomètres de nous, en ont besoin.

L'accueil de familles de réfugiés

Une famille de huit Ukrainiens est arrivée à Thaon-les-Vosges dimanche 13 mars dernier. En attendant de pouvoir être logée par la commune, la famille est herbergée chez les vétérinaires M. et Mme GEORGE, qui les ont accueillis au sein de leur domicile.

« La veille, on m'avait appelée pour me dire que je figurais sur la liste des volontaires de l'association Liouba Lorr'Ukraine, et qu'on allait accueillir plusieurs personnes », raconte Sylvie George, vétérinaire à Thaon-les-Vosges.

Cinq femmes et trois enfants ont rejoint la famille thaonnaise, qui a libéré quatre chambres pour les accueillir.

Pendant ce temps, la commune finit de préparer l'appartement meublé de Girmont qui sera leur nouveau nid douillet pendant ces prochains temps.

Depuis mi-mars, ce sont au total une vingtaine de personnes qui ont été accueillies à Thaon-les-Vosges.







3 QUESTIONS à...

Carole Dufour, adjointe au Maire en charge du cadre de vie

Selon vous, quel est le principal rôle de la collectivité en matière d'environnement?

CD : Confrontés aux mêmes enjeux de transition écologique que les autres institutions et que le grand public au regard des problématiques environnementales actuelles, notre rôle est de participer à notre échelle à la préservation de nos ressources et à la limitation de l'impact de nos activités sur l'environnement.

La politique de développement durable d'une commune recouvre de multiples facettes. De ce fait, elle constitue un axe transversal décliné au sein d'une majorité de projets portés par la municipalité : aménagements (dé bétonisation des secteurs sensibles aux inondations en lien avec la CAE, végétalisation des cours d'école...), mobilités (bornes de recharge), économie sociale et solidaire (en lien avec l'association TZCLD), gestion forestière et agricole...

Quels sont les moyens mis en œuvre par la ville pour favoriser le développement durable?

CD : Pour l'heure, nous sommes en phase de diagnostics visant à trouver des solutions pour optimiser nos consommations d'énergies : un audit sur l'ensemble du patrimoine communal est engagé et nous bénéficions de l'accompagnement de la CAE en vue de programmer notre transition énergétique et optimiser notre impact en matière de développement durable. Une étude sur notre parc automobile va également suivre. Nous explorons aussi différentes pistes : réseau de chaleur urbain, récupération d'eaux pluviales...

Sur le volet environnemental, nos efforts vont porter sur la poursuite de la végétalisation de l'espace urbain, sur des actions en faveur de la biodiversité (intégration de plantes mellifères au sein de nos massifs, accueil de ruches...), sur la révision du plan de gestion durable des espaces verts, sur la réfection de berges de cours d'eaux.

Quels sont les projets à venir?

CD: Le programme d'aménagements paysagers se poursuivra tant au niveau des réfections urbanistiques qu'au sein du cimetière de Thaon.

La mise à disposition gracieuse de terrains communaux pour les apiculteurs intéressés va être proposée.

La ville fédère ses apiculteurs

Conformément à ses engagements en faveur de la biodiversité, la ville va proposer la mise à disposition gracieuse de parcelles afin que les personnes qui ont des ruches puissent les y implanter.

C'est quoi une abeille?

L'abeille est un insecte souvent réputé pour ses piqûres douloureuses, mais également pour sa faculté à fabriquer le miel. Insecte fascinant d'une ingéniosité sans limites, l'abeille remplit de nombreux rôles très importants à l'échelle planétaire.

L'abeille appartient à la grande famille des insectes. Etant un hyménoptère, elle fait partie de la superfamille des apoides. Il existe en tout vingt mille espèces d'abeilles dans le monde, dont un peu plus de trois cent cinquante espèces au Québec. L'espèce la plus connue porte le nom de « Appis mellifera ». Il s'agit de l'abeille domestique qui fabrique le miel que nous mangeons, mais également la cire d'abeille. Ces abeilles sont élevées par un apiculteur qui installe des ruches à leur disposition. Il faut savoir que la plupart des abeilles, voire presque la totalité, sont sauvages et ne produisent pas de miel.

Les signes distinctifs d'une abeille

Il n'est pas difficile de reconnaître une abeille. Son corps est velu et elle mesure en général environ 15mm. L'abeille domestique se nourrit de pollen, de nectar, et produit du miel. Son dard est situé à l'extrémité de son abdomen, qui est d'une teinte jaune et brune. Son corps rayé est beaucoup plus trapu que celui de la guêpe. En principe, vous ne verrez pas cette abeille près de votre assiette, car elle ne s'intéresse pas à la nourriture. Végétarienne, elle n'appartient pas au groupe des insectes prédateurs. L'abeille n'attaque pas et n'est pas agressive. Elle ne pique qu'en dernier recours, lorsqu'elle se sent vraiment menacée. Après avoir piqué et abandonné son dard avec son agresseur, elle meurt. L'abeille est un insecte utile, mais constitue un danger lorsqu'elle construit son nid près ou à l'intérieur des maisons. Sa durée de vie peut varier entre un et huit mois, dépendant des saisons. A noter que le bourdon, insecte pacifiste, est une sorte d'abeille.

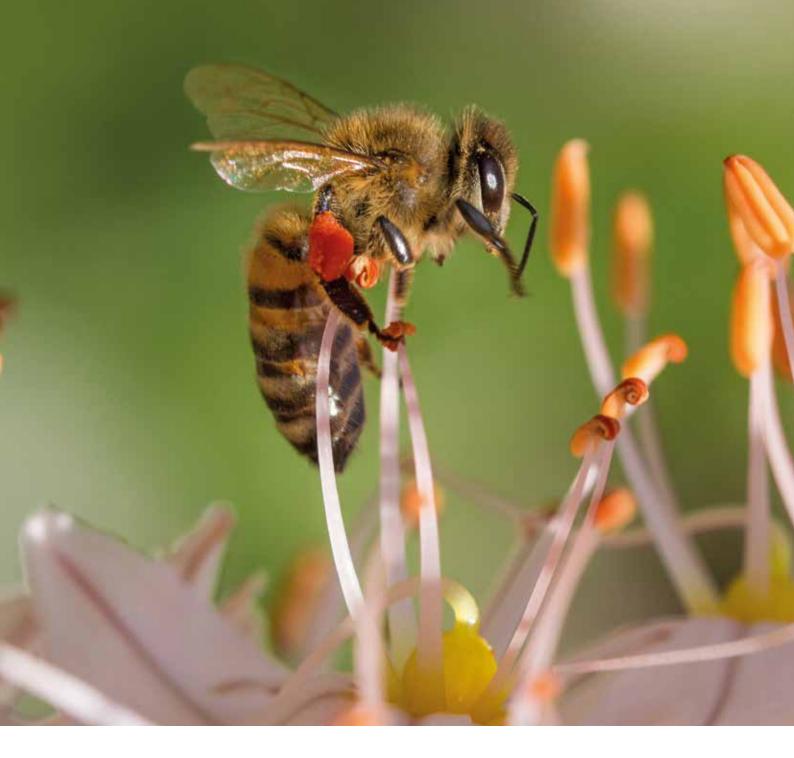


L'utilité des abeilles pour l'homme

Pour nous, la pollinisation par les abeilles est d'une importance capitale. Grâce à elles, nous pouvons consommer des aliments riches en vitamines et profiter des fleurs. Sans les abeilles, notre monde serait moins varié et moins coloré. Les abeilles contribuent de manière essentielle à notre qualité de vie.

Un tiers des aliments que nous consommons sont tributaires des abeilles. Sans la pollinisation par les abeilles, les pertes indirectes et à long terme seraient énormes.

La valeur économique mondiale de la pollinisation est estimée à 265 milliards d'euros par an, sans compter les abeilles sauvages. Les derniers résultats de la recherche ont montré que le rôle des abeilles sauvages en matière de pollinisation avait largement été sousestimé par le passé. Les abeilles sauvages sont souvent des pollinisateurs équivalents aux abeilles mellifères,



plus efficaces ou même uniques pour certaines plantes à fleurs. Elles jouent un rôle particulièrement important dans la pollinisation des variétés fruitières. Les abeilles sauvages sont par exemple de bien meilleurs pollinisateurs de cerises que les abeilles mellifères. La récolte augmente de 0,8% avec chaque nouvelle espèce de pollinisateur.

Mais le rôle crucial des abeilles ne se limite pas uniquement à l'agriculture. Les abeilles sauvages, en particulier, pollinisent également de nombreuses plantes sauvages, contribuant ainsi à maintenir la variété naturelle de tout l'écosystème. Les plantes constituent la base de l'existence, la nourriture et l'espace de vie de nombreux autres animaux, mais aussi des êtres humains. De ce fait, les abeilles ne sont pas un choix. Nous avons besoin d'elles.

Nous souhaitons fédérer les apiculteurs de notre commune et alentours afin de leur proposer la mise à disposition d'emplacements intéressants, via une convention gracieuse de parcelles communales. Cela permettra d'y déposer des ruches et participer au recensement chapeauté par le SDIS pour la récupération d'essaims chez des particuliers.

→ Pour cela, et si vous souhaitez faire partie de ce groupe de travail

merci de bien vouloir vous inscrire en mairie au O3 29 39 15 45 avant le 30 mai 2022 afin que chacun puisse se réunir et parler de tous ces sujets!

Gestion des chats errants

un partenariat avec Resca Pattes

Sensible à la cause animale, la municipalité va signer une convention avec Resca'Pattes, une association venant en aide aux chats errants ou abandonnés.

Resca'Pattes a en effet proposé un projet qualitatif pour la gestion des chats, qui a retenu l'attention des élus.

La ville est heureuse de ce nouveau partenariat qui permettra une gestion optimale de nos petites boules de poils, avec en nouveauté la prévision d'un lieu d'accueil adapté.

Dans le cadre de la convention, l'association mettra en place :

- des campagnes de stérilisation quartier par quartier
- une vaccination de base, en coopération étroite avec notre vétérinaire local la clinique Georges située zone inova 3000 à Thaon

Un dispositif mené conjointement entre la police municipale qui centralisera les demandes et Resca'Pattes.



En complément, la mairie s'est rapprochée de la Fondation Brigitte Bardot, avec pour objectif de multiplier la capacité de stérilisation et la gestion des chats errants sur notre commune.



Des nichoirs à chauve-souris installés dans la ville

Des nichoirs à chauves-souris ont été installés à différents endroits stratégiques de la ville dans le cadre du plan « anti-chenille ».

Pour rappel, cette opération de la commune vise à réduire la prolifération de ces insectes qui causent notamment des problèmes de santé chez les humains et les animaux. En effet, les chauves-souris font partie des prédateurs les plus redoutés des chenilles processionnaires, ce qui permettra à terme de réduire leur population existante.

Quatre nichoirs sont installés dans les lieux suivants :

Thaon-Les-Vosges : parc de la Rotonde (à côté des friches de la BTT)

Thaon-Les-Vosges: parc de la Rotonde (à côté de Viskase)

Girmont: route de Pallegney

Oncourt: lavoir

L'année prochaine, de nouveaux nichoirs à mésanges et chauvesouris seront installés, dans la continuité des actions menées par la ville.

EMPLOI

ça bouge dans les locaux de Territoire Zéro Chômeur!

En attendant la création de la future entreprise à but d'emploi, l'espace occupé par l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée au sein de l'ancienne école élémentaire Jules Ferry poursuit son aménagement.

L'installation de la librairie solidaire se poursuit avec les volontaires. Vous pouvez y déposer vos livres afin de leur donner une seconde vie.

L'atelier couture est fin prêt. Les couturières commencent à répondre à diverses sollicitations pour des travaux de retouches, confection et création. N'hésitez pas à franchir la porte du local situé au 2, place Jules Ferry si vous avez besoin de ces services.

L'atelier bois prend également de l'ampleur. Les bricoleurs de l'association ont effectué la conception et le montage du mobilier 100% réalisé en palettes pour la nouvelle friperie de Vosges TLC. Un premier chantier très enthousiasmant pour les personnes privées d'emploi affectées à cette mission.

Pour aller plus loin...

Label'Initiative a été créée en ce début 2022 et sera la structure qui portera la future Entreprise à But d'Emploi de la commune, qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. 13 activités seront mises en place : couture, réparation vélo, coiffeur solidaire, collecte biodéchets et compostage, jardin solidaire, librairie solidaire, livraison de repas aux professionnels, tricot, entretien des sépultures, transformation de légumes et fruits, réparation électroménager et collecte de cartons.

+ D'INFORMATIONS:

O6.67.31.69.57 - tzcld88@gmail.com









Stop au gaspillage alimentaire

dans les cantines scolaires

Le gaspillage alimentaire commence bien avant la poubelle : dès la culture du produit, à chaque étape de sa transformation, de son transport, de sa mise en vente jusqu'à nos assiettes, la moitié de la nourriture produite dans le monde est jetée. En mars 2022, la commune a décidé de mettre en place à l'école de Gohypré une étude grandeur nature sur le gaspillage alimentaire durant la pause méridienne. L'objectif de ce projet est simple : quantifier les quantités et comprendre les causes du gaspillage alimentaire afin d'apporter des solutions pour y remédier.

Une semaine de pesées

La semaine du 7 au 11 mars, la ville a ainsi menée une campagne de pesée des déchets alimentaires. Cela a permis de poser un chiffre sur les constats passés.

Organisation du service repas :

- <u>Entrée</u> : nous avons mis une petite portion d'entrée dans chaque assiette, afin d'inciter les enfants à goûter.
- <u>Le plat</u>: il a été servi comme d'habitude, c'est-àdire avec une portion normalement prévue pour un enfant d'âge élémentaire.
- Fromage et dessert: aucune obligation, pas d'incitation.

Dans un premier temps, la ville a été attentive sur les déchets issus des aliments servis dans les assiettes mais non consommés. Sur la totalité des enfants de maternelles et élémentaires, il est relevé entre 13 et 16 kg de déchets. Ce chiffre est à pondérer en fonction des aliments servis qui peuvent faire augmenter le poids : os de poulet, peau d'oranges etc.

Retrouver de l'autonomie

Suite à ses pesées et à l'allégement du protocole sanitaire, la ville est de nouveau en capacité d'apporter de l'autonomie au niveau du service de la restauration scolaire.

Conformément au projet pédagogique, le service scolaire souhaite accompagner les enfants vers plus d'autonomie à table.

Depuis le 14 mars, les enfants d'élémentaire se servent seuls. Un plat est déposé sur chaque table et commence alors l'accompagnement du temps de repas.

Le personnel de service est là pour les accompagner dans leur prise d'autonomie :

- Apprentissage du partage : un plat de 6 est déposé sur la table, chacun doit prendre sa juste part pour ne pas léser les camarades.
- Coûter à tout car les goûts changent : chaque enfant doit se servir au moins une petite part dans son assiette pour goûter. Il est prouvé (et nous avons pu le vérifier) que si l'enfant se sert seul et donc en toute petite quantité, il va le plus souvent réellement goûter l'aliment. On constate que certains d'entre eux se resservent.

On ne force jamais un enfant à manger, en revanche on l'incite à goûter.

- Attention au gaspillage : On ne met dans son assiette que la quantité que l'on va manger. Si l'enfant n'est pas sûr d'aimer, il se sert une mini portion pour goûter. Nous avons déjà constaté une baisse du gâchis alimentaire provenant des assiettes.
- Les bonnes pratiques : tout un tas de petits conseils pour la restauration en collectivité mais pas que ! Approcher le plat de son assiette pour se servir sans en mettre partout, apprendre à tenir la carafe d'eau correctement pour se servir sans en reverser, aide à la tenue des couverts et notamment du couteau pour découper ses aliments, et bien d'autres ... Autant de petits gestes qui aident les enfants à grandir et qui font de ce temps de repas un temps d'apprentissage.

Préparer ses maladresses : De l'eau à côté du verre, des aliments qui tombent entre le plat et l'assiette, ce sont des choses qui arrivent! Des lavettes sont à disposition afin de permettre à chacun de réparer sa maladresse.

C'est quoi l'étape d'après ?

Une seconde semaine de pesée des déchets sera effectuée d'ici la fin de l'année scolaire. La ville espère, grâce à cet accompagnement du temps de repas, que le poids des déchets dans les assiettes va diminuer. Cela ne résoudra pas le gâchis total, mais permettra de travailler en amont avec nos fournisseurs de repas.

En effet, un système de commande raisonnée est en cours de développement, permettant de réajuster les proportions livrées en fonction de chaque composant. Cet ajustement permettra des économies de matières premières et les économies seront réinjectées afin d'augmenter la proportion de produits locaux et bio dans les menus.

Et le plastique?

Les plats sont servis dans des barquettes en plastique. Ces barquettes sont rincées et retournées chez notre fournisseur Estredia, qui les recycle.

Etapes du recyclage du plastique :

- **1.** Tri des emballages sur chaque site de restauration
- **2.**Collecte des barquettes sur la Cuisine Estredia
- **3.**Enlèvement des bennes plastique par Suez
- **4.**Centre de tri = plastique compacté pour mise en balle
- **5.**1er transformateur = broyage jusqu'à l'état de granule
- **6.**2^{ème} transformateur = Passage de l'état de granule en grande bobine de thermoformage
- **7.**3^{ème} et dernier transformateur = Thermoformage (pot de fleur, pare choc de voiture...).

Témoignages

Qu'en pensent les enfants ?

- « C'est très bien de moins gâcher. Il faut moins prendre de quantité et moins en demander », **Shaina et Nola, 10 ans**
- « Il faudrait mettre les déchets dans un compost dans l'école pour les récupérer et les recycler ». **Eva, 10 ans**
- « Parfois, ça n'est pas appétissant à l'apparence mais finalement, c'est très bon. On peut parfois croire qu'on n'aime pas un aliment alors que quand on goûte, on se rend compte qu'on aime ». Mindji, 9 ans.

Qu'en pensent les agents ?

- « C'est une bonne initiative. Beaucoup d'enfants ne veulent pas d'un plat car ils n'ont jamais goûté. On leur donne une petite quantité pour tester et ils sont parfois surpris d'aimer et même de se resservir! » Sylvie, agent de restauration.
- « Ca a permis de sensibiliser les enfants puisqu'il y a eu un réel retour, concret pour eux. Ils sont restés attentifs à ce qu'ils ont jeté. Ce serait à renouveler en intégrant leurs idées, car des enfants ont émis des suggestions pour compléter l'initiative ». André, coordinateur enfance, jeunesse et éducation.

ZOOM SUR ...

Le premier Monument aux Morts de la ville

Contexte

Tous, à Thaon, nous connaissons le Monument aux Morts place de la Victoire au centre-ville, où se déroulent les cérémonies patriotiques. Mais connaissez-vous le premier monument? Probablement, mais peut-être sans savoir ce qu'il représente.

Jusqu'en octobre 1922, date de l'inauguration du Monument au Mort réalisé en centre-ville, c'est au monument situé au cimetière qu'avaient lieu les cérémonies patriotiques, notamment avec la 1502ème section des Vétérans.

Ce premier monument y a été élevé, par souscription, en mémoire des soldats décédés au Tonkin et en Algérie, à l'époque où la commune comptait environ 3.000 habitants. Au départ, huit personnes y étaient inscrites et sept autres sont venues s'y ajouter quelques années plus tard.



L'inauguration

Le Dimanche 20 février 1887, à 8 heures du matin, a eu lieu l'inauguration du Monument en mémoire des enfants de Thaon morts en campagne.

Il a été inauguré par Armand Lederlin Maire de l'époque, en hommage aux jeunes de notre Ville et ses alentours, morts dans les combats du Tonkin et en Afrique.

La municipalité de Thaon de l'époque s'est rendue le 20 février 1887 à l'Eglise, accompagnée des pompiers et de la fanfare pour assister à un service célébré à la mémoire des jeunes soldats décédés pendant ces dernières années.

Le cortège, accompagné du public venu en nombre, s'est ensuite rendu au cimetière où le monument a été élevé.



L'hommage 135 ans plus tard

135 ans jour pour jour après son édification, le 20 février 2022, la ville a célébré l'anniversaire symbolique de ce monument chargé d'histoire. Une commémoration qui a été organisée par Jacques Thiriet, en présence de nombreux élus, présidents et membres d'associations patriotiques, des porte-drapeaux, des jeunes du CPJ et de l'Orchestre d'Harmonie.

A noter que des travaux de réhabilitation et de nettoyage viennent d'être entrepris.

Photos datant du 20 février 1887 et du 20 février 2022 devant ce même Monument





Augmentez votre pouvoir d'achat

Payez moins cher

vos factures d'énergies*!

*Électricité et gaz naturel

Offre réservée aux habitants de la commune







SANS ENGAGEMENT Sans frais supplémentaires



RAPIDE En 5 min en ligne ou par téléphone

Pour souscrire:



09 80 80 27 90

lundi 13h-18h, mardi-vendredi 10h-13h et 14h-18h30 (Fermé les samedis et dimanches). Appel gratuit.

Rendez-vous aux permanences



Au Salon d'honneur Mairie de Thaon-les-Vosges 6 Av. des Fusillés 88150 Thaon-les-Vosges



Samedi 16 avril de 10h à 12h Jeudi 21 avril de 14h à 18h Vendredi 22 avril de 14h à 16h

Ou remplissez le formulaire de rappel via le site :

🧩 thaonlesvosges.placedesenergies.com



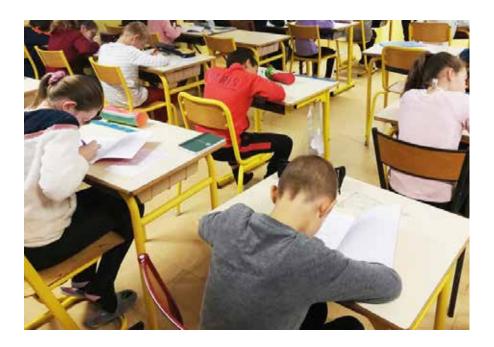
Les inscriptions scolaires

sont ouvertes

Les inscriptions scolaires et périscolaires (restauration et accueils périscolaires) pour la rentrée de septembre 2022 seront ouvertes à compter du 11 avril.

Les dossiers seront disponibles sur le site internet de la commune et à l'accueil de la mairie.

Les dossiers complets seront à retourner avant le 20 mai à l'accueil de la Mairie ou par mail à scolaire@thaonlesvosges.fr



Ecoles Maternelles

La Toute Petite Section

Concerne les enfants nés en 2020. L'unique école prenant en charge cette classe est l'école de Bouxières.

Les services de restauration et garderie ne sont pas proposés.

Les horaires de classe sont aménageables et à discuter directement avec la directrice si le dossier est accepté.

La capacité d'accueil est limitée à 20 enfants.

De la Petite section à la Grande section

Concerne les enfants nés jusqu'en 2019

L'école d'affectation est déterminée en fonction de l'adresse de la famille et de la fratrie.

Dans le cas d'une première entrée en maternelle et s'il n'y a pas de fratrie, il est possible que l'école d'accueil soit la maternelle du centre et non l'école en fonction de votre secteur d'habitation

Ecoles élémentaires

L'école d'affectation est déterminée en fonction de l'adresse de la famille et de la fratrie.

Si l'enfant passe de l'école maternelle à l'école élémentaire, le dossier de votre enfant sera directement transmis à l'école élémentaire de rattachement, à condition qu'il n'y ait pas eu de changement d'adresse de la famille.

Demande de dérogation

Si vous résidez à Thaon-les-Vosges et que vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école d'une autre commune, vous devez vous rendre à la mairie de Thaon afin de retirer une demande de dérogation scolaire.

Si vous souhaitez faire une demande de dérogation interne (vous souhaitez transférer votre enfant dans une autre école de la ville) alors il faudra retirer un dossier de demande de dérogation à la mairie de Thaon. La dérogation interne ne pourra s'effectuer que pour des motifs liés à la fratrie, au lieu de travail ou à l'assistante maternelle.

Une fois que vous aurez renvoyé votre dossier complété en mairie, vous recevrez une réponse par courrier postal ou par mail.

Le portail famille

Les inscriptions aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire se feront via le portail famille, qui est le logiciel dédié aux inscriptions et à la facturation.

Il apporte une simplification des démarches administratives et permet à chaque foyer de disposer d'un compte personnel et sécurisé.

Le nouveau site internet de la ville bientôt en ligne!

D'ici la fin du mois d'avril, le site internet de la mairie sera entièrement refondé et présentera un nouveau design.

Plus moderne, plus complet et plus clair, tels sont les principaux atouts que présentera ce nouvel outil numérique.

Plus moderne avec un design totalement renouvelé, en cohérence avec la nouvelle charte graphique et les autres supports de communication qui ont déjà fait peau neuve.

Plus complet avec de nombreux services en lignes et formulaires relatifs aux démarches administratives que tout usager peut nécessiter.

Plus clair avec des informations accessibles à tous et un format qui s'adapte à tous les écrans, que l'on soit sur smartphone, ordinateur ou tablette.

Parmi les nouveautés, les cartes interactives permettront de voir en temps réel les travaux en cours et à venir sur la commune, mais aussi de situer les nombreux commerces de proximité ou encore les points d'apports de verre ou de textile.

Pour joindre la mairie, l'onglet « contact » permettra à l'utilisateur d'adresser sa demande directement au service concerné, en l'aiguillant.

De très nombreuses démarches administratives pourront être demandées via le site : carte d'identité et passeport, inscriptions sur les listes électorales, actes d'état civil, demandes de travaux, documents d'urbanisme, demande de location de salles et bien d'autres.

Les Conseils Municipaux seront visionnables en replay, les offres d'emploi seront disponibles, tout comme l'ensemble des informations utiles au quotidien des habitants.

Le site internet vient en complément des supports de communication existants tels que le magazine municipal, les panneaux lumineux, la page Facebook ou la chaîne Youtube.

A retrouver sur www.thaonlesvosges.fr







Promouvoir le commerce du territoire

La ville a souscrit à un nouveau dispositif d'appui à la redynamisation des centres-villes et centres bourgs, visant à promouvoir l'attractivité commerciale de notre territoire.

Après une visite de notre territoire, effectuée le 24 février dernier, la société ANCORIS va rechercher et proposer à des investisseurs intéressés de s'implanter sur notre territoire. Les profils pourront être variés : enseignes, franchises, chefs et dirigeants d'entreprises, créateurs d'activités, etc.

Nous espérons ainsi recevoir 20 à 30 projets de création et d'implantation d'activités au cours des 7 mois que doit durer ce dispositif. Des premiers contacts ont été établis. A suivre ...

Des commerçants online

N'hésitez pas à suivre vos commerçants et artisans préférés sur les réseaux sociaux en vous abonnant à leurs pages google, Facebook, Instagram, LinkedIn, Pinterest, Snapchat, TikTok, et autres!

Vendu!

L'ancien local à pizza situé au centre-ville, 128 rue d'Alsace, vacant depuis 2011, vient de trouver preneur.

L'heureux propriétaire a acheté le bien aux enchères publiques pour le montant de 17.000€.

Ce local, après une remise en état, devrait accueillir un nouveau commerce au rez-de-chaussée ainsi qu'un logement en duplex à l'étage.



« DM Recyclage by DM Paysage. Le projet d'investissement dans un broyeur concasseur porté par Vincent TOFFIN et Arnaud DAMAS a pu bénéficier d'une aide importante de l'ADEME. Cet achat permet à l'entreprise de proposer une solution de recyclage sur site des gravats et autres déchets verts.»



dotée d'un guichet unique à destination des professionnels intervenant dans le domaine de l'urbanisme et des particuliers pour le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Ce portail permet de déposer en ligne des dossiers d'urbanisme dématérialisés : demandes de permis de construire ou d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, dossiers de déclaration d'intention d'aliéner et de certificats d'urbanisme pour les notaires et géomètres.

Accessible 7 jours sur 7 et 24h sur 24, où que vous soyez, le service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme a de nombreux avantages.

Dorénavant, il n'est plus nécessaire d'affran-

La simplification de la démarche vous permettra de bénéficier d'un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel. Le traitement de votre demande sera optimisé grâce aux échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires se feront directement en ligne.

Économie, accessibilité, transparence de l'instruction, amélioration des échanges, traçabilité : les dossiers continueront d'être traités par des agents professionnels de l'instruction. Toute autre communication électronique sur le sujet est proscrite, pas d'envoi PDF par mail, les pétitionnaires ne pourront se prévaloir d'une autorisation tacite.

Ce téléservice est accessible via le «Guichet unique» sur le lien suivant

https://guichetunique.geosphere.fr/thaon-les-vosges/

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au O3 29 39 15 45

Une aide à la rénovation des logements vacants

Le Conseil Municipal vient de donner le feu vert : l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, conduite par la CAE, est officiellement lancée à Thaon-les-Vosges.

Un dispositif à destination des propriétaires occupants et des bailleurs, qui se matérialise sous la forme d'une aide financière pour effectuer des travaux de rénovation, calculée sur la base de 10% du montant HT des travaux de rénovation engagés, plafonnée à 10.000 €. En complément, la commune de Thaonles-Vosges abondera d'une enveloppe complémentaire de 2000€ par logement, limitée à deux demandeurs.

La Maison de l'Habitat et l'équipe de conseillers en rénovation sera disponible pour tous les demandeurs qui souhaitent bénéficier de cette opération.

L'accompagnement sera tant administratif que technique et financier, avec pour principaux objectifs de :

- Les encourager à rendre leurs logements confortables, économes et sains
- Lutter contre les situations de précarité énergétique, d'habitat indigne et non décent
- Favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie
- D'encourager la restauration et la remise sur le marché des logements vacants
- De redynamiser les centres-bourgs et cœur de villages.

Cette aide sera cumulable avec les autres dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat privé.

Aide au ravalement des façades

Afin d'améliorer la mise en valeur urbaine et architecturale des bâtiments du centre de Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt et contribuer ainsi à l'embellissement et au renforcement du potentiel touristique, la Commune met en place, à compter du ler avril 2022, un programme de rénovation des façades avec un dispositif d'aides spécifiques.

Qui peut y prétendre?

- Sont éligibles les maisons individuelles, immeubles collectifs à usage d'habitation ou d'activités et les commerces sans devanture ou logo distinctif, situés sur le territoire de la Ville de Thaon-les-Vosqes*
- Les aides financières seront attribuées quel que soit le statut juridique, pour les propriétaires, les locataires et les copropriétaires*.
- Les travaux de ravalement de la façade située en bordure du domaine public, ou visible, pourront être subventionnés*. Les couleurs envisagées devront s'intégrer à l'environnement : les couleurs pastel sont à privilégier et les couleurs vives ne seront pas subventionnées.

Comment en bénéficier?

Avant le début des travaux, le demandeur doit déposer auprès du Maire une demande préalable. Le dossier est à retirer auprès du service urbanisme.

La décision d'attribution de l'aide est prise par le Maire et notifiée au demandeur par courrier simple.

Les travaux seront à réaliser dans un délai d'un an à compter de l'octroi de la subvention par la commune. Le paiement de l'aide sera effectué à la fin des travaux, sur demande écrite.

Quel est le montant de l'aide?

Le montant de la subvention est fixé à 30 % du coût global HT des travaux de ravalement, dans la limite d'un montant maximal fixé à 10.000 € HT.

Le montant maximal de la subvention est donc de 3000 € par dossier.

Un montant de 30.000 € a été inscrit au budget en 2022.

Renseignements auprès du service urbanisme de la commune urbanisme@thaonlesvosges.fr

^{*}les conditions d'attribution de l'aide sont précisées dans le règlement.



A la recherche du Président idéal!

Une initiative originale pour attirer les jeunes aux urnes

Le 26 janvier dernier, à deux mois des élections présidentielles, la ville de Thaon-les-Vosges s'est lancée dans une nouvelle opération de communication sur les réseaux sociaux intitulée « WANTED : à la recherche du futur président de la République ».

Il s'agit d'un sondage d'une vingtaine de questions sur le profil idéal que devrait avoir le ou la futur(e) président(e) de la République.

L'origine et les objectifs de cette campagne de communication

A Thaon-les-Vosges, le taux de participation aux élections est entre 5 à 10 points inférieurs à la moyenne Vosgienne: un taux relativement bas. Une question s'est alors posée à la municipalité :

« comment intéresser la population aux élections présidentielles en apportant un peu de légèreté à la campagne électorale?»

Le sondage fonctionne dans la même lignée qu'un CV inversé : la population doit dresser le portrait type du candidat idéal aux élections présidentielles.

Cette campagne de communication a deux grands objectifs:

- Lutter contre l'abstention
- Susciter l'intérêt des habitants (dont les jeunes) à ces élections

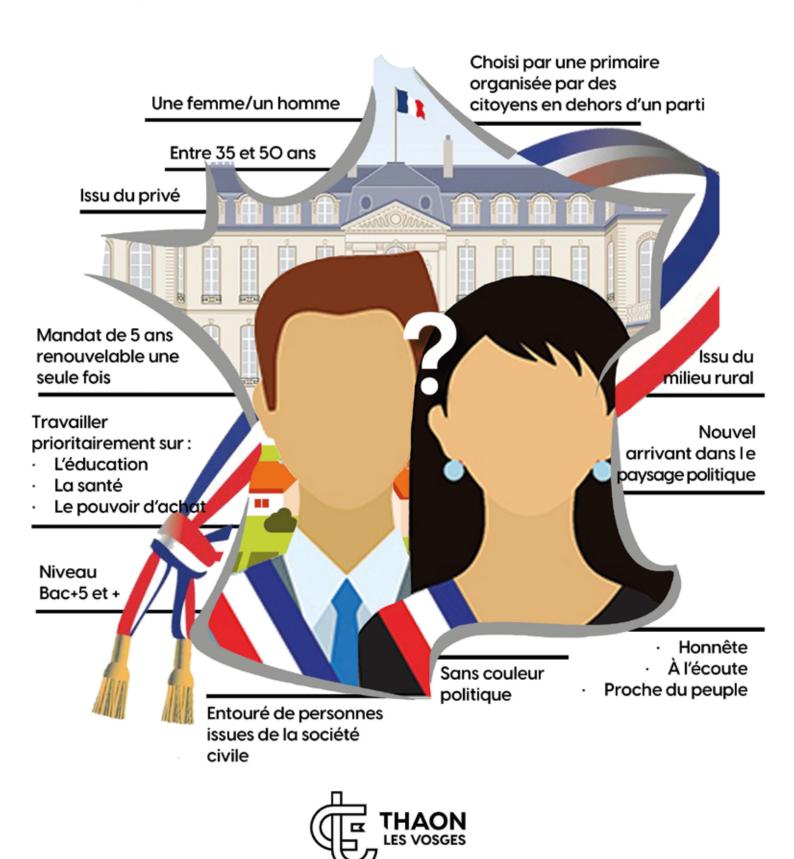
Les résultats

Au total, 261 réponses ont été réceptionnées.

Les résultats affirment que les habitants recherchent un président honnête, jeune et diplômé, venant du milieu rural et qui ne serait pas forcément issu de la sphère politique.

La page ci-après présente les principaux résultats.

Le Président idéal vu par les Thaonnais





La ville à votre service

Infos pratiques

· Déchets ménagers :

· Déchèterie :

· Achat et recharge bus :

Hôtel de Ville

6, avenue des Fusillés Thaon-les-Vosges Tél. O3 29 39 15 45 Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie déléguée de Girmont

30. rue Abbé Vincent Girmont Tél. O3 29 39 13 39

Mairie déléguée d'Oncourt

2. rue de la Mairie Oncourt Tél. O3 29 39 49 74 Le vendredi de 14h à 16h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

6, avenue des Fusillés Thaon-les-Vosaes Tél. 03 29 39 01 00 Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Cimetière

Pour tous renseignements: cimetiere@thaonlesvosges.fr

Numéros d'urgence

O6 O7 45 94 O8

Police Municipale

Gendarmerie 2, rue Jean Marie Compas

18 Pompiers Centre de secours rue des Aviots

15 Samu et médecins de garde

115 Samu social

Violences Info 3919 **Femmes**

Bureau de Police Municipale

2. place de la Victoire Thaon-les-Vosges Tél. O3 29 39 O1 17 Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Réservation de salles communales

Salle Verdun, Auditorium, Arche Bernadette et Salle Polyvalente de Girmont : O6 75 37 73 55 Salles de la Rotonde : O3 29 39 28 O4

Crèche intercommunale «les **Doudous»**

9A route d'Oncourt - ZI 3000 Thaon-les-Vosges Tél. 09 63 01 39 53 Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Relais Petite Enfance

2, place Jules Ferry Thaon-les-Vosges Tél. 06 70 75 15 34 | 03 56 32 10 22

Médiathèque intercommunale

6 bis rue du Marché Thaon-les-Vosges Tél. O3 29 29 O2 O3 Les mardis, mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h Les jeudis et vendredis de 14h à 18h

Gare SNCF

7 rue Thiers Thaon-les-Vosges Tél. 3631 Billeterie à l'Arche Bernadette (1 rue de Lorraine) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Piscine intercommunale

11 avenue Armand Lederlin Thaon-les-Vosges Tél. O3 29 31 67 89 Période scolaire Lundis, jeudis et vendredis de 12h à 14h et de 17h à 19h15 Mardi de 12h à 14h Mercredi de 14h3O à 17h45 et de 20h à 22h Samedi de 14h3O à 18h3O Dimanche de 8h à 12h3O

Maison de Services aux Publics

Arche Bernadette - 1 rue de Lorraine Girmont Tél. O3 29 31 63 42 Du lundi au vendredi de 8h3O à 12h et de 13h3O à 17h

Bureau de poste

7 rue Thiers

Thaon-les-Vosges Tél. 3631 Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à Du mardi au vendredi de 8h3O à 12h et de 13h3O à 17h

Veolia

Appel d'urgence : 09 69 32 35 54

Dépannage gaz

Samedi de 8h3O à 12h

O 810 66 88 88 ou O 800 47 33 33

Liste des assistantes maternelles agrées

Contacter le CCAS Tél. 03 29 39 01 00



Pharmacie de garde

Tél. 3237 www.pharmaciedegarde.co

Les élus à votre écoute



Cédric HAXAIRE Maire de Thaon-les-Vosaes Vice-Président à la CAE



Françoise BITSCH Adjointe au Maire en charge des solidarités et de la santé



Thierry BISSON Adjoint au Maire en charge du parcours de l'enfant et de la jeunesse



Carole DUFOUR Adjointe au Maire en charge du cadre de vie et du développement durable



en charge du développement économique, commerce et artisanat Christine MARCHAL

Jérôme VALSESIA

Adjoint au Maire



Adjointe au Maire en charge des animations, vie associative et culture



Emre DEMIR Adjoint au Maire en charge des sports et de la modernisation du service public



Dominique **MARQUAIRE** Adjointe au Maire en charge de l'insertion professionnelle et du handicap



Dominique THOMAS Adjoint au Maire en charge de la sécurité et de la citoyenneté



Yannick PAYOT Adjoint au Maire en charge de l'habitat et des mobilités douces



Jean-Pierre PHILIPPE Maire délégué de Girmont, en charge de la forêt



François **GRANDVALLET** Maire délégué d'Oncourt, en charge de l'agriculture

Evénements

MAI

FOIRE de Printemps et aux Géraniums

Toute la journée Au centre-ville de Thaon

Retrouvez la traditionnelle braderie et fête des géraniums, rues de Lorraine et d'Alsace. Un grand déballage pour faire de bonnes affaires et avoir des conseils sur les plants de fleurs et de légumes, mais aussi des idées de décorations!



21-22 MAI

Parcs enchantés Toute la journée Dans les parcs de la

Venez passer une journée ludique et en musique avec vos enfants aux Parcs de la Rotonde. De 10h à 18h, retrouvez une programmation riche avec plus d'une dizaine d'artistes qui sauront ravir les plus petits. D'autres activités vous seront également proposées tout au long de la journée pour vous



amuser! Chant, danse et découvertes d'instruments de musique sont au programme de cette journée qui on l'espère sera ensoleillée.

Vous aurez aussi l'occasion de vous régaler avec la petite restauration sur place. Et devinez quoi? L'événement est gratuit!



Journée du Bien vieillir

de 10h à 16h – à la Rotonde

Pour faire le plein d'idées et de conseils et connaître les clefs pour bien vieillir chez soi. Organisé par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, la MAIA des Vosaes Centrales et la Ville de Thaon-les-Vosges. Un forum mobilisant divers partenaires concourant à informer les séniors sur le bien vieillir au sein et en dehors de leur domicile.

Entrée gratuite - Spectacle le soir suivi d'un débat sur la mobilité des ainés. Possibilité d'une navette pour transport la journée et le soir.



Festiv'Thaon En soirée Au Coignot

Pour cette édition, les élèves du CE2 au CM2 des écoles de Thaon-les-Vosges viendront interpréter leur concert « beopéra», sous l'auvent du Coignot.





Nuit du **Handicap** De 17h à 22h Cour école Bouxières

Venez 5 minutes ou 5 heures! Un événement qui vise à rassembler les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas autour d'un moment de partage, gratuit et ouvert à tous, le temps d'une soirée. Au programme: spectacles, handisports, animations.



Tribune libre

TISSONS NOS ENERGIES

La revitalisation du centre-ville est non seulement une priorité des élus, mais une nécessité pour organiser de manière harmonieuse tous les usages que l'on souhaite y trouver.

Certes, avec une politique commerciale offensive, la réhabilitation envisagée du bâtiment Sainte Elisabeth, la réhabilitation du Monument aux Morts, la vente de bâtiments sous-utilisés, et plus récemment le dispositif d'aide au ravalement de façades sans critère de revenus et l'aide pour réhabiliter les logements vacants menée avec la Communauté d'agglomération d'Epinal, beaucoup d'ingrédients sont réunis.

Il faudra aller plus loin : avec un nouvel urbanisme à imaginer et plus concrètement avec l'aide des propriétaires.

Ainsi, nous en appelons à tous les propriétaires qui ont des bâtis dégradés, vacants, disponibles... afin qu'ils ne les laissent pas enkyster un centre dont la renaissance sera bénéfique à tous.

La ville et l'Agglo sont là pour vous conseiller!

L'équipe Tissons nos énergies

FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Texte non communiqué.

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI 2022 - PARC DE LA ROTONDE RUE PIERRE DE COUBERTIN - THAON LES VOSGES

IERAN E

- MINIBUS
- STUDIO 5 (BAL)
- INITIALES
- GILLES DISS
- TOF BLANC
- BRASS BAND (FANFARE)
- ANNIE GALLAY
- POIL À GRATTER
- CIE P'TITS BIDOUS
- JEAN-MICHEL REY
- MAGIQUE LYRIQUE
- CHRISTIAN FERRARI

ORGANISÉ PAR LA VILLE DE THAON-LES-VOSGES ILLUSTRATION ALEXIS FERRIER



TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE, ANIMATIONS DE DÉCOUVERTES D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, ATELIERS CHANSONS, RENCONTRE, RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

DE10100